

Offre promotionnelle : Lancement de l'offre promotionnelle : [Click here to enter a date.](#)Fin de l'offre promotionnelle : [Click here to enter a date.](#)

Différences / avantages de l'offre promotionnelle :

Lien vers l'offre promotionnelle :

1. Nom de l'entreprise notifiée		Tango Services S.A.	
1.1. Adresse	177, rue de Luxembourg, L-8077 Bertrange		
1.2. Helpdesk [joignable de 8h à 22h, du lundi au vendredi / joignable de 8h-20h samedi, dimanche et jour fériés]	numéro téléphone	800 77777	
	e-mail	info@tango.lu	
1.3. Service clientèle [joignable de 8h à 22h, du lundi au vendredi / joignable de 8h-20h samedi, dimanche et jour fériés]	numéro téléphone	800 77777	
	e-mail	info@tango.lu	
1.4. Service technique [joignable de 09h à 18 h, du lundi au vendredi]	numéro téléphone	800 77777	
	e-mail	info@tango.lu	
1.5. Service réclamation/médiation [joignable de 09h à 18 h, du lundi au vendredi]	numéro téléphone	800 77777	
	e-mail	info@tango.lu	
	adresse	Tango Boîte Postale 32 L-8005 Bertrange Luxembourg	
1.6. Service facturation [joignable de 8h à 22h, du lundi au vendredi / joignable de 8h-20h samedi, dimanche et jour fériés]	numéro téléphone	800 77777	
	e-mail	info@tango.lu	
1.7. Adresse	www.tango.lu		

Dernière mise à jour le 14/12/2012, tarifs en vigueur à partir du 14/12/2012

Tous les prix sont à indiquer en EURO TVA (15%) comprise

2. Nom de l'offre	Option GSM 9€	
3. Contrat		
3.1. Lien vers les conditions contractuelles (particulières/générales)		
3.2. Description du service	Option pour un abonnement mensuel permettant au client d'acheter son téléphone mobile à un prix réduit. L'option GSM à 9€/mois à deux modalités : (1) Une souscription de 12 mois ou le client reçoit une réduction de 120 € sur le prix d'achat de son téléphone mobile ; (2) Une souscription de 24 mois ou le client reçoit une réduction de 215 € sur le prix d'achat de son téléphone mobile.	
3.3. Valable à partir du	<u>14/12/2012</u>	
3.4. Durée minimale d'engagement	[12 ou 24 mois]	
3.5. Délai contractuel de fourniture	[0 jours]	
3.6. Délai commercial de fourniture	[0 jours]	
3.7. Délai contractuel de levée de dérangement	[heures]	Pas applicable dans ce contexte
3.8. Frais d'initialisation de l'offre	[€]	Pas applicable dans ce contexte
3.9. Rythme de facturation	[60s/60s]	
3.10. Définition heures pleines (peak hours)	Pas applicable dans ce contexte	
3.11. Définition heures creuses	Pas applicable dans ce contexte	

(off-peak hours)	
3.12. Option(s) de paiement (à énumérer et décrire)	
<p>Les montants établis sur la facture sont payables dans le délai mentionné sur la facture. Le paiement s'effectue aux numéros de compte indiqués sur la facture avec mention des références, suivant le mode de paiement convenu entre les parties. Le Client doit également fournir à cet égard toutes informations et documents nécessaires tels que sollicités par Tango. Le règlement anticipé des factures ne donne lieu à aucun escompte.</p> <p>Le Client qui prétend ne pas avoir reçu sa facture est cependant tenu d'acquitter le montant que Tango lui indique. Ce montant sera justifié par un duplicata de la facture initiale qui lui sera fournie suite à sa demande. Des frais administratifs peuvent être facturés lors de la demande d'un duplicata (cf. Liste des Tarifs Administratifs).</p> <p>L'expiration du délai de paiement met de plein droit le Client en demeure de payer sans qu'il y ait besoin d'une sommation. Des intérêts moratoires seront calculés au taux conforme à la loi du 18 avril 2004 sur les délais de paiement et intérêts de retard. Les intérêts seront dus à partir de l'expiration du délai de paiement. En cas de défaut ou de retard de paiement ou de doute sérieux quant à la solvabilité du Client, Tango se réserve le droit de demander, à tout moment, au Client la constitution d'une avance sur consommation ou dépôt de garantie à première demande prévue à l'article 3.15.2. Sans préjudice des dispositions de l'article 3.20 des Conditions Générales, Tango se réserve le droit de suspendre partiellement ou totalement le Service offert au Client qui refuse de constituer la garantie sollicitée. Tango est en droit, en cas de retards successifs de paiement donnant lieu à l'envoi de rappels de facturer les frais administratifs résultant de ces rappels, dont le montant forfaitaire est indiqué dans la Liste des Tarifs. Il est de même des frais de récupération de créance que Tango confierait à un tiers (cf. Liste des Tarifs Administratifs). En cas de défaut ou de retard de paiement, de non-respect par le Client de ses obligations, de fausse déclaration, de risque d'insolvabilité, d'ouverture de procédure collective, de fraude avérée ou présumée, ou d'autres motifs légitimes, Tango pourra déclarer les créances du Client immédiatement exigibles, sans préjudice des droits de suspension partielle ou totale, voire de résiliation aux torts exclusifs du Client conformément à l'article 3.20.2 des Conditions Générales. Tango se réserve en outre le droit d'entreprendre toute action visant à obtenir le paiement de ses créances, ainsi que la réparation de son préjudice et des frais engagés. Tout retard de paiement de deux échéances entraîne automatiquement l'application d'une pénalité de retard égale à 1,5 fois le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date de la facturation.</p>	
3.13. Résiliation du contrat (décrire)	
<p>Règles de résiliation</p> <p>En application de l'article 3.20 des Conditions Générales pour les Services Tango, les règles en cas de résiliation sont les suivantes.</p> <p><u>Résiliation par Tango.</u></p> <p>Les Contrats peuvent être suspendus totalement ou partiellement par Tango, sans mise en demeure préalable dans les cas prévus à l'article 3.20.1 de nos Conditions Générales. Il s'agit notamment des cas de fraude du Client, de retard ou de défaut de paiement et de perturbation des réseaux, de non-respect par le Client de ses obligations envers Tango nées du Contrat, des conditions d'utilisation des Services.</p> <p>En cas de résiliation du Contrat aux torts du client, les sommes restant dues deviennent immédiatement exigibles. Le Client est tenu de payer à Tango :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans le cas d'une option GSM ou d'une subvention d'un équipement : la totalité des redevances de l'option GSM ou de la subvention d'équipement à échoir jusqu'à l'expiration de la période minimale comme si l'exécution de celle-ci s'était poursuivie normalement jusqu'à son terme ; - dans le cas d'un service et/ou option de communications avec ou sans subvention d'un équipement : une indemnité de dédit reprise dans la Liste ci-dessous. <p><u>Résiliation par le Client.</u></p> <p>Résiliation du Contrat et/ou Service(s) et/ou Options à durée indéterminée. Le Client peut résilier son contrat à durée indéterminée à tout moment par lettre recommandée. La résiliation aura lieu dans les 15 jours calendrier suivant la réception de la demande du Client.</p> <p><u>Résiliation du Contrat et/ou Service(s) et/ou Options à durée déterminée.</u></p> <p>En cas de motifs légitimes :</p> <p>Le client peut mettre fin au Contrat pendant la période d'engagement minimum pour motif légitime c'est à dire en cas de survenance en cours du contrat d'un événement imprévisible Si des Equipements ont été fournis et/ou loués par Tango au Client et/ou si le Client a souscrit à une option GSM ou bénéficie d'une subvention d'équipement, le Client devra</p>	

retourner les Equipements complets (accessoires inclus) en bon état et dans un emballage adapté dans un délai maximum de 15 (quinze) jours à compter de la désactivation du service. A défaut, Tango pourra facturer au Client le montant des redevances dues au titre d'une option GSM ou d'une subvention d'équipement s'il y a lieu, à échoir jusqu'à l'expiration de la période minimale comme si l'exécution de celle-ci s'était poursuivie jusqu'à son terme suivant la Liste reprise ci-dessous.

Dans le cas d'un Service et/ou Option de communications avec subvention d'un Equipement, le Client reste redevable d'une indemnité correspondant à la valeur résiduelle de l'Equipement au moment de la résiliation communiquée par Tango suivant Liste reprise ci-dessous.

Absence de motifs légitimes :

Dans ce cas, le Client est tenu de payer à Tango :- dans le cas d'une option GSM ou d'une subvention d'un équipement : la totalité des redevances de l'option GSM ou de la subvention d'équipement à échoir jusqu'à l'expiration de la période minimale comme si l'exécution de celle-ci s'était poursuivie normalement jusqu'à son terme ; - dans le cas d'un service et/ou option de communications avec ou sans subvention d'un équipement : une indemnité de dédit.

Engagement de 12 mois :

Résiliation anticipée au cours des 12 premiers mois : le Client est redevable à Tango des redevances d'abonnement dues au titre des mois restant jusqu'au 12ème mois inclus et au paiement de 60% du montant dû au titre de la fraction non échue pour la période résiduelle, à compter du 13ème mois.

Engagement de 24 mois :

Résiliation anticipée au cours des 12 premiers mois : le Client est redevable à Tango des redevances d'abonnement dues au titre des mois restant jusqu'au 12ème mois inclus et au paiement de 60% du montant dû au titre de la fraction non échue pour la période résiduelle, à compter du 13ème mois.

Résiliation anticipée à compter du 13ème mois : le Client est redevable à Tango des redevances d'abonnement dues au titre des mois restant à concurrence de 60% du montant dû au titre de la fraction non échue à compter du 13ème mois jusqu'à l'échéance initiale.

3.14. Frais dus au moment de la résiliation du contrat, y compris le recouvrement des coûts liés aux équipements terminaux

<i>Nom du Service Souscrit</i>	<i>Abonnement Mensuel (€ TTC/mois)</i>	<i>Periode D'engagement minimum (mois)</i>	<i>Montant de la redevance due jusqu'au 12ème mois inclus. (TTC Par mois restant)</i>	<i>Montant de la redevance due à compter du 13ème mois. (TTC par mois restant)</i>
Option GSM 9€/mois	9 €	12	9 €	-
Option GSM 9€/mois	9 €	24	9 €	9 €

3.15. Frais liés à la portabilité des numéros et autres identifiants

Pas applicable dans ce contexte

3.16. Accès aux services VoIP garantie via GPRS (décrire)

Pas applicable dans ce contexte

3.17. Option(s) (à énumérer et décrire)

Pas applicable dans ce contexte

4.	Coûts du service		
4.1.	Abonnement mensuel	[9€]	
4.2.	Carte prépayée	[€]	Pas applicable
4.3.	Possibilité de rechargement	[€]	Pas applicable
4.4.	Consommation minimale mensuelle/annuelle	[€]	Pas applicable
4.5.	Consommation mensuelle incluse	[€]	Pas applicable dans ce contexte
4.6.	Consultation de la messagerie vocale	[€]	Pas applicable dans ce contexte
4.7.	Facture par email (Réduction)	[€]	Pas applicable dans ce contexte
4.8.	Facture détaillée par numéro envoyée par email (Réduction)	[€]	Pas applicable dans ce contexte
4.9.	Facture en ligne (webbilling)	[€]	Accès Gratuit : Conditions Standards
4.10.	Fonction d'appel en conférence	{€}	Pas applicable dans ce contexte
4.11.	Accès aux services WAP de l'opérateur	[€]	Pas applicable dans ce contexte
4.12.	Carte SIM supplémentaire		Pas applicable dans ce contexte
4.13.	Blocage de la carte SIM	[€]	Pas applicable dans ce contexte
4.14.	Blocage / Déblocage de certains types de communications	[€]	Pas applicable dans ce contexte
4.15.	1 numéro de groupe et 1 numéro secondaire	[€]	Pas applicable dans ce contexte
4.16.	2 mêmes numéros	[€]	Pas applicable dans ce contexte
4.17.	Changement de carte SIM	[€]	Pas applicable dans ce contexte
4.18.	Changement de numéro de téléphone mobile	[€]	Pas applicable dans ce contexte
4.19.	Changement du titulaire d'un raccordement	[€]	Pas applicable dans ce contexte
4.20.	Choix de son numéro de téléphone	[€]	Pas applicable dans ce contexte
4.21.	Demande de code PUK/PIN	[€]	Pas applicable dans ce contexte
4.22.	Déblocage du SIMLOCK du téléphone mobile	[€]	Pas applicable dans ce contexte
4.23.	Activation / désactivation de la déviation des appels	[€]	Pas applicable dans ce contexte
4.24.	Messagerie vocale	[€]	Pas applicable dans ce contexte
4.25.	Désactivation de la messagerie vocale	[€]	Pas applicable dans ce contexte
4.26.	Changement d'adresse de facturation	[€]	Pas applicable dans ce contexte
4.27.	Changement de numéro de téléphone (prix par numéro)	[€]	Pas applicable dans ce contexte
4.28.	Inscription dans l'annuaire	[€]	Pas applicable dans ce contexte
4.29.	Envoi d'un mail via un SMS	[€]	Pas applicable dans ce contexte
4.30.	<i>Option(s) (à énumérer et décrire)</i>		
5.	Coûts communications nationales hors options		
5.1.	Appels nationaux vers les numéros mobiles (peak/off-peak) [€/min]		
5.1.1.	On-net-call		Pas applicable dans ce contexte
5.1.2.	Off-net call		Pas applicable dans ce contexte

5.2. Appels nationaux vers les numéros fixes (peak/off-peak) [€/min]		
5.2.1. On-net-call	Pas applicable dans ce contexte	
5.2.2. Off-net call	Pas applicable dans ce contexte	
5.3. Appels nationaux vers les numéros VoIP1 (peak/off-peak) [€/min]		
5.3.1. On-net-call	Pas applicable dans ce contexte	
5.3.2. Off-net call	Pas applicable dans ce contexte	
5.4. Appels vidéo vers les numéros mobiles (peak/off-peak) [€/min]		
5.4.1. On-net-call	Pas applicable dans ce contexte	
5.4.2. Off-net call	Pas applicable dans ce contexte	
5.5. Consultation de sa messagerie vocale (peak/off-peak) [€/min]		
5.5.1. On-net-call	Pas applicable dans ce contexte	
5.5.2. Off-net call	Pas applicable dans ce contexte	
5.6. Option(s) communications nationales (à énumérer et décrire)		
Pas applicable dans ce contexte		
5.7. SMS (Service de messagerie)		
5.7.1. Réception SMS	[€/SMS]	Pas applicable dans ce contexte
5.7.2. Envoi vers le même réseau mobile	[€/SMS]	Pas applicable dans ce contexte
5.7.3. Envoi vers les autres réseaux mobiles nationaux	[€/SMS]	Pas applicable dans ce contexte
5.7.4. Option(s) SMS national (à énumérer et décrire)		
Pas applicable dans ce contexte		
5.8. MMS (Service de messagerie multimédia)		
5.8.1. Réception MMS	[€/MMS]	Pas applicable dans ce contexte
5.8.2. Envoi MMS vers le même réseau mobile	[€/MMS]	Pas applicable dans ce contexte
5.8.3. Envoi MMS vers les autres réseaux mobiles nationaux	[€/MMS]	Pas applicable dans ce contexte
5.8.4. Option(s) MMS national (à énumérer et décrire)		
Pas applicable dans ce contexte		
6. Coûts communications nationales hors options		
6.1. Connexion data mobile national	[€/MB]	Pas applicable dans ce contexte
6.2. Option(s) connexion data mobile national (à énumérer et décrire)		
Pas applicable dans ce contexte		
7. Coûts communications nationales vers internationales		
7.1. Zone Frontalière		
7.1.1. Appels vers un numéro fixe (peak/off-peak)	[€/min]	Pas applicable dans ce contexte
7.2. Zone 1		
7.2.1. Appels vers un numéro fixe (peak/off-peak)	[€/min]	Pas applicable dans ce contexte
7.2.2. Appels vers un numéro mobiles (peak/off-peak)	[€/min]	Pas applicable dans ce contexte
7.2.3. Envoi SMS	[€/SMS]	Pas applicable dans ce contexte
7.2.4. Envoi MMS	[€/MMS]	Pas applicable dans ce contexte
7.3. Zone 2		
7.3.1. Appels vers un numéro fixe (peak/off-peak)	[€/min]	Pas applicable dans ce contexte
7.3.2. Appels vers un numéro mobiles (peak/off-peak)	[€/min]	Pas applicable dans ce contexte

¹ Les numéros de la plage '20', voir la décision 04/79/ILR du 21 octobre 2004.

7.3.3. Envoi SMS	[€/SMS]	Pas applicable dans ce contexte				
7.3.4. Envoi MMS	[€/MMS]	Pas applicable dans ce contexte				
7.4. Zone 3						
7.4.1. Appels vers un numéro fixe (peak/off-peak)	[€/min]	Pas applicable dans ce contexte				
7.4.2. Appels vers un numéro mobiles (peak/off-peak)	[€/min]	Pas applicable dans ce contexte				
7.4.3. Envoi SMS	[€/SMS]	Pas applicable dans ce contexte				
7.4.4. Envoi MMS	[€/MMS]	Pas applicable dans ce contexte				
7.5. Zone 4						
7.5.1. Appels vers un numéro fixe (peak/off-peak)	[€/min]	Pas applicable dans ce contexte				
7.5.2. Appels vers un numéro mobiles (peak/off-peak)	[€/min]	Pas applicable dans ce contexte				
7.5.3. Envoi SMS	[€/SMS]	Pas applicable dans ce contexte				
7.5.4. Envoi MMS	[€/MMS]	Pas applicable dans ce contexte				
7.6. Zone 5						
7.6.1. Appels vers un numéro fixe (peak/off-peak)	[€/min]	Pas applicable dans ce contexte				
7.6.2. Appels vers un numéro mobiles (peak/off-peak)	[€/min]	Pas applicable dans ce contexte				
7.6.3. Envoi SMS	[€/SMS]	Pas applicable dans ce contexte				
7.6.4. Envoi MMS	[€/MMS]	Pas applicable dans ce contexte				
7.7. Zone Satellites						
7.7.1. Appels vers un numéro fixe (peak/off-peak)	[€/min]	Pas applicable dans ce contexte				
7.7.2. Appels vers un numéro mobiles (peak/off-peak)	[€/min]	Pas applicable dans ce contexte				
7.7.3. Envoi SMS	[€/SMS]	Pas applicable dans ce contexte				
7.7.4. Envoi MMS	[€/MMS]	Pas applicable dans ce contexte				
7.8. Option(s) appels internationales (à énumérer et décrire)						
Pas applicable dans ce contexte						
7.9. Option(s) envoi SMS (à énumérer et décrire)						
Pas applicable dans ce contexte						
7.10. Option(s) envoi MMS nationales vers internationales (à énumérer et décrire)						
Pas applicable dans ce contexte						
8. Communications émises à l'étranger (Roaming)	[€/min]					
Zone 1						
Vous êtes en zones roaming	Appels vers les zones internationales (€/min)					Appel reçus
	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Zone 5	
Zone 1						
Zone 2						
Zone 3						
Zone 4						
9. SMS et MMS envoyés depuis l'étranger [€/SMS ; €/MMS] (Veuillez ajouter les zones définies)						
Envoyer vers les zones	des SMS			des MMS		
Depuis la zone 1						
Depuis la zone 2						
Depuis la zone 3						
Depuis la zone 4						
9.1. Option(s) SMS envoyés depuis l'étranger (à énumérer et décrire)						
Pas applicable dans ce contexte						

9.2. Option(s) MMS envoyés depuis l'étranger s (à énumérer et décrire)		
Pas applicable dans ce contexte		
10. Connexion data mobile depuis l'étranger (Veuillez ajouter les zones définies)		
de la zone 1	[€ / MB]	Pas applicable dans ce contexte
de la zone 2	[€ / MB]	Pas applicable dans ce contexte
de la zone 3	[€ / MB]	Pas applicable dans ce contexte
de la zone 4	[€ / MB]	Pas applicable dans ce contexte
10.1. Option(s) connexion data mobile depuis l'étranger (à énumérer et décrire)		
Pas applicable dans ce contexte		
11. Frais supplémentaires		
11.1. Duplicata du contrat	[30€]	
11.2. Duplicata de la facture de base	[5€]	Facture de base (pages 1 & 2) - prix par mois demandé pour toutes les lignes du compte.
11.3. Duplicata de la facture détaillée	[15€]	Facture détaillée - prix par numéro par mois demandé
12. Divers		
Caractéristiques techniques principales [par principal il faut comprendre celles qui sont indispensables pour mettre en service « soi-même » (donc par le consommateur lui-même à son domicile) le service et/ou réseau concerné par ce consommateur]		
13. Options (à énumérer et décrire)		